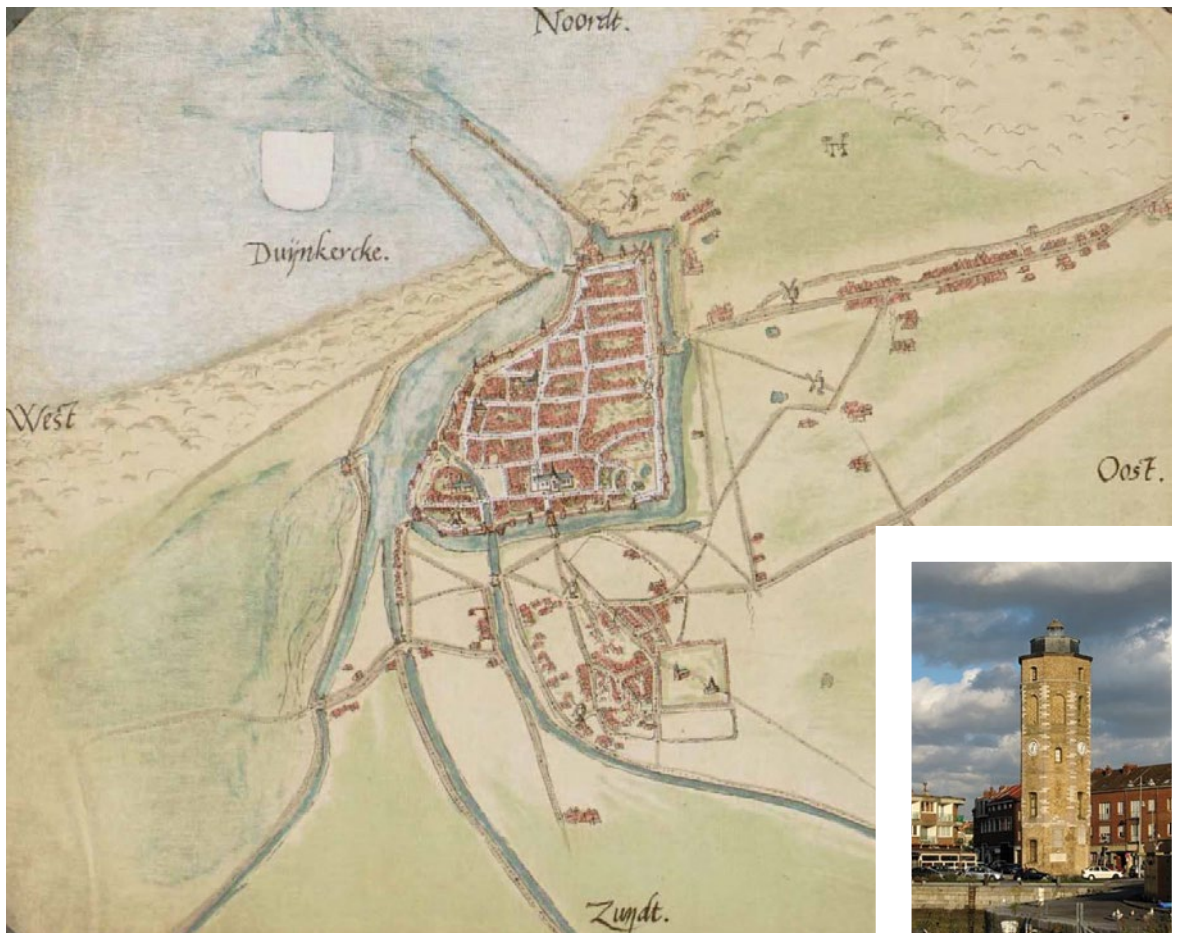




ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

DUNKERQUE, UN PORT EN MER DU NORD



1

2

LE BOURG MÉDIÉVAL ET L'ÉVOLUTION DES ENCEINTES

1. Plan de Dunkerque vers 1560 (détail) Jacques de Deventer, Bibliotheca Nacional de España [RES 207]

2. Vue de la tour du Leughenaer, © DR

L'histoire mythique de la ville, soutenue dans son propos par quelques découvertes archéologiques, atteste une occupation humaine vers le VII^e s., sous la forme de deux hameaux, Saint-Éloi au sud et Saint-Gilles au nord, établis sur la berge orientale de l'estuaire servant d'exutoire aux eaux intérieures.

Le bourg de Dunkerque (*Duinkerke*, signifiant l'église de la dune, en ancien néerlandais) a été reconnu officiellement par les comtes de Flandres, en particulier Baudouin III, dans le courant du X^e s. Son apparition dans les textes date de

la seconde moitié du XI^e s. Le bourg est attesté comme ville à part entière par le comte de Flandres Philippe d'Alsace, à la fin du XII^e s. Il englobe alors le hameau de Saint-Gilles dans une première enceinte, laissant Saint-Éloi hors des murs.

Au début du XV^e s. les ducs de Bourgogne décident de doter la ville d'une nouvelle enceinte. Son tracé est connu par le plan de Jacques de Deventer, dressé vers 1565. La tour du Leughenaer, à l'extrémité du quai du Bassin du commerce est le dernier vestige de cette enceinte. Cette tour formait l'angle nord-ouest du rempart médiéval



1

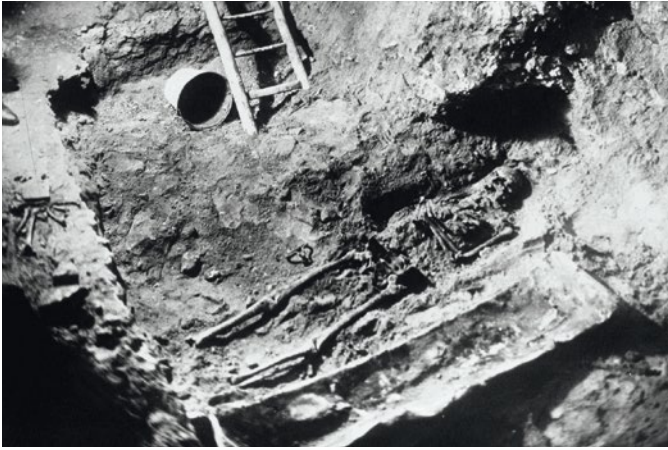
dont un autre tronçon a été découvert, Place Jean Bart, en 1994.

Au milieu du XVII^e s., les Espagnols, alors maîtres de la ville, décident la construction d'une nouvelle enceinte bastionnée répondant mieux aux évolutions de la guerre de siège de l'époque. Elle reprend le tracé du rempart médiéval au nord et à l'est. Au sud, elle englobe désormais le hameau Saint-Éloi et la zone estuarienne, à l'ouest les zones humides adjacentes.

En 1658, à l'issue de la Bataille des Dunes qui a opposé les troupes espagnoles à une coalition franco-anglaise, la ville passe sous domination anglaise.

En 1662, Louis XIV rachète Dunkerque aux Anglais. Les ingénieurs du Roi, dirigés en particulier par Vauban, reprennent et renforcent l'enceinte espagnole. Au sud, une extension sera aménagée pour créer le nouveau quartier de la Basse-Ville, permettant de loger la population en perpétuelle croissance mais aussi les contingents de marins de la flotte et les employés du nouvel arsenal de Marine.

1. Plan de Dunkerque en 1662. D'après Sébastien de Beaulieu, Trente-huit plans de places fortes, faits à la main et coloriés, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal. Ms-6106



1. Sépulture de Jean Bart - 1928,
Photo de presse / agence
Meurisse, BnF, dép. estampes &
photographies EI - 13 (2843)

2. Fouille archéologique menée
Place Jean Bart - 1994,
© Y. Roumegoux, SRA

3. Caves des habitations d'époque
moderne fouillées Rue Saint-
Gilles - 1992, © Y. Roumegoux,
SRA

4. Maquette votive de Bateau
conservée au Musée portuaire
de Dunkerque - 2^e 1/2 XVII^e s.
Place Jean Bart, 1994.
© P. Beurtheret, association
des conservateurs de musées
des Hauts-de-France

5. Céramique décorée à *Sgraffiato*,
XVII^e s. Place Jean Bart,
© Y. Roumegoux, SRA

FOUILLES ANCIENNES À DUNKERQUE PASSÉ ANTÉRIEUR

La première « fouille » est menée en 1928, dans l'église Saint-Eloi par le docteur Lemaire pour retrouver la dépouille de Jean Bart : son squelette présente une taille respectable de 1,88 m. Il faut attendre les années 1990 pour voir à nouveau des fouilles à Dunkerque, souvent de simples surveillances de travaux.

En 1992, une fouille est réalisée à l'emplacement de l'ancienne rue Saint-Gilles. Elle permet d'étudier plusieurs maisons de la période moderne. En 1993, on réalise des sondages puis une fouille, Place Jean Bart, en 1994, à l'emplacement du fossé sud de l'enceinte bourguignonne érigée vers 1405.



On y met au jour des maçonneries appuyées sur le rempart proprement dit ainsi que les vestiges d'une passerelle franchissant le fossé. Celui-ci, remblayé vers 1673 a livré un abondant mobilier du dernier quart du XVII^e siècle,

parmi lequel l'ex-voto d'un vaisseau en bois. Une évaluation archéologique est réalisée en 1994 rue du Maréchal French. En 1999, sont mis au jour les vestiges de l'écluse du Kesteloot près du parc de l'Arsenal. Sur la place Salengro, un diagnostic révèle en 2011 les berges du canal de La Panne, ainsi qu'une occupation du XIV^e siècle en rapport avec l'ancien marché au blé.



1



2



3



4



6



5

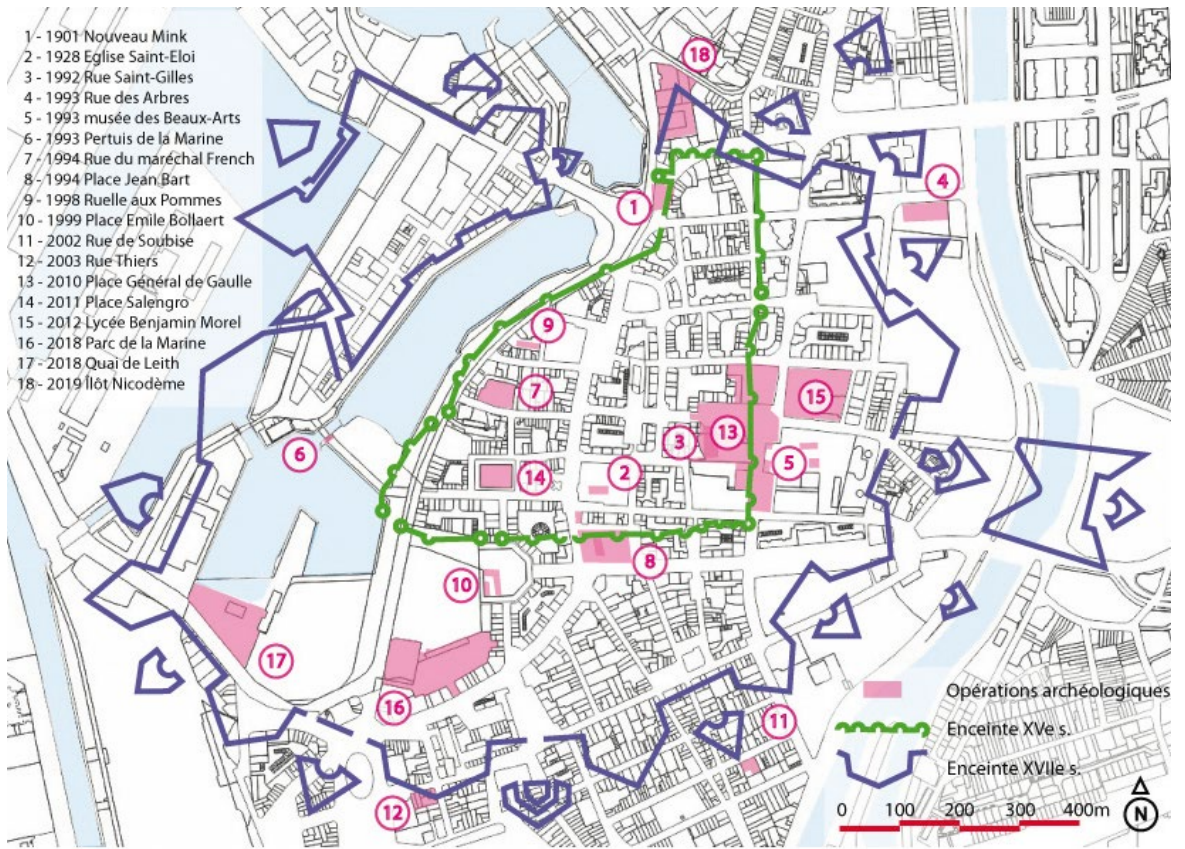
À la faveur du projet « Cœur de l'agglomération dunkerquoise », un diagnostic archéologique est réalisé en 2011 sur 2,5 hectares. L'emprise comprend trois îlots d'habitation, la place dauphine et quelques édifices significatifs de la ville comme le château de Robert de Cassel construit en 1322, aussitôt détruit en 1325 par des révoltés, puis rebâti vers 1336 par sa fille Yolande de Bar, le rempart bourguignon du XV^e siècle, l'Hôpital royal militaire fondé en 1662 et des couvents (Sœurs blanches, Sœurs noires, Dames anglaises).

Des sondages permettent de révéler la présence d'un sol contenant des fragments de céramique datés des X^e-XI^e siècles.

À partir du XIII^e siècle, une occupation stratifiée avec bâtiments livre un mobilier détritique : céramique, faune (dont poissons et mollusques). Des scories de fer mêlées à des rejets charbonneux témoignent d'une activité métallurgique. On met au jour aussi les maisons de la rue Saint-Gilles construites au XVII^e siècle.

Une fouille menée en 2012 confirme l'activité de forge à la fin du Moyen Âge, axée sur la production de clous avec une utilisation innovante de la houille.

1. Opération archéologique Cœur d'agglomération - 2010, © M. Lançon, Inrap
2. Chutes de découpe de cuir de cordonnier, © V. Vincent, Inrap
3. Tesson de fond d'assiette, © V. Vincent, Inrap
4. Tesson de faïence à décor Tutti Frutti, © V. Vincent, Inrap
5. Sifflet en os, © D. Bossut, Inrap
6. Nettoyage du sol d'un bâtiment de l'Hôpital royal militaire, © Y. Créteur, Inrap



LES APPORTS RÉCENTS DE L'ARCHÉOLOGIE À L'HISTOIRE DE LA VILLE

1. Plan de situation des opérations archéologiques menées à Dunkerque, © Y.Roumegoux, Sra Hauts-de-France

En 2018, les opérations de fouilles du « Parc de la Marine » et du « Quai de Leith », séparées de 300 mètres à peine, ont permis de mettre en évidence tout un pan de l'histoire dunkerquoise, de ses origines médiévales à son passé le plus récent.

Une origine agricole

Les fouilles du « Parc de la Marine » ont montré l'assèchement naturel et anthropique d'une zone humide soumise à l'influence des marées. Le site présente des traces d'activités agricoles, caractérisées par l'accumulation des couches de sable brun enrichi de matières organiques et par la trace des sillons de culture.

Le mobilier montre que la mise hors d'eau de la zone s'est opérée entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e s. et que l'activité agricole perdue jusqu'au XVI^e s.

Durant cette période, le secteur de la fouille du « Quai de Leith » n'est encore qu'une vaste zone humide par où s'écoulaient les eaux intérieures.

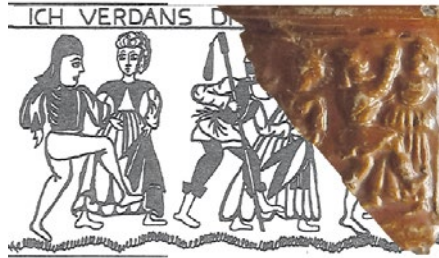


1



0 5cm

2



3



4

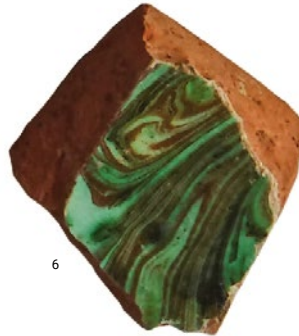
UN SECTEUR QUI S'URBANISE TARDIVEMENT

À la fin du XVI^e s., le secteur du « Parc de la Marine » s'organise : un axe de circulation prend place désormais entre la zone agricole à l'est et une zone habitée qui voit le jour à l'ouest.

Dans un premier temps, est implanté un vaste bâtiment d'environ 60 m² au sol, orienté globalement nord-sud ; une cave voûtée d'au moins 15 m², implantée orthogonalement, lui est associée. L'implantation de ce bâtiment va de pair avec une parcellarisation de l'espace agricole à l'est de celui-ci selon un schéma lanieré parallèle de même orientation. Dans la première moitié du XVII^e s., l'espace construit s'étoffe progressivement. Toutefois, le schéma originel du grand

bâtiment n'est pas reconduit et ce sont deux îlots de petites maisons accolées qui prennent place au nord et à l'ouest de la zone. Dans ce nouveau schéma, les espaces sont considérablement réduits, les cellules d'habitats ne couvrant plus que des surfaces de 15 à 30 m². La plupart d'entre elles disposent d'éléments de commodités avec la présence d'une cheminée pour chacune et d'un cellier pour au moins la moitié. Toutes les pièces sont également carrelées ou briquetées afin de fournir un sol stable dans le contexte sableux.

1. Fouille du faubourg du XVI^e-XVII^e s. À l'arrière-plan, le bâtiment de l'arsenal postérieur, © T. Marcy, Inrap
2. et 3. Grès décorés du dernier quart du XVI^e s., © V. Vincent, Inrap
4. Vue de détail des bâtiments du faubourg du XVI^e-XVII^e s., © Inrap



1. Petit passage pavé dans le faubourg, © T. Marcy, Inrap

2. et 4. Vue des fondations et des sols des bâtiments, © T. Marcy, Inrap

3. Voirie pavée du faubourg XVII^e s. sous l'arsenal XVIII^e s., © T. Marcy, Inrap

5. Tesson de céramique décorée à la corne, seconde moitié du XVII^e s., © V. Vincent, Inrap

6. et 7. Tessons de majolique italienne des ateliers de Pise. Les décors imitent le marbre ou les pierres semi-précieuses (l'agate, l'onix, la malachite ou le jaspe), © V. Vincent, Inrap

Afin de desservir les îlots d'habitats, une voirie en pavés de grès orientée nord-sud est mise en place à l'ouest de la zone.

Cette voie de circulation est très bien aménagée, la chaussée, où l'on observe la présence d'ornières, est bombée afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales vers des caniveaux latéraux. De petits trottoirs à l'usage des piétons sont également construits au long des façades des habitations.

Dans ce faubourg on trouve également un artisanat métallurgique attesté par quelques niveaux de sol fortement chargés en déchets de forge (scories, battitures...).

La forge de grosses pièces métallurgiques est réalisée en extérieur tandis que les petits travaux de forge prennent place dans l'un des habitats.

Par ailleurs, les divers mobiliers découverts dans ce contexte péri-urbain (et en particulier la céramique) marquent une ouverture importante sur des réseaux commerciaux internationaux provenant tant du sud (Italie, Espagne, Portugal...) que du nord (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Scandinavie...)



1



2

3

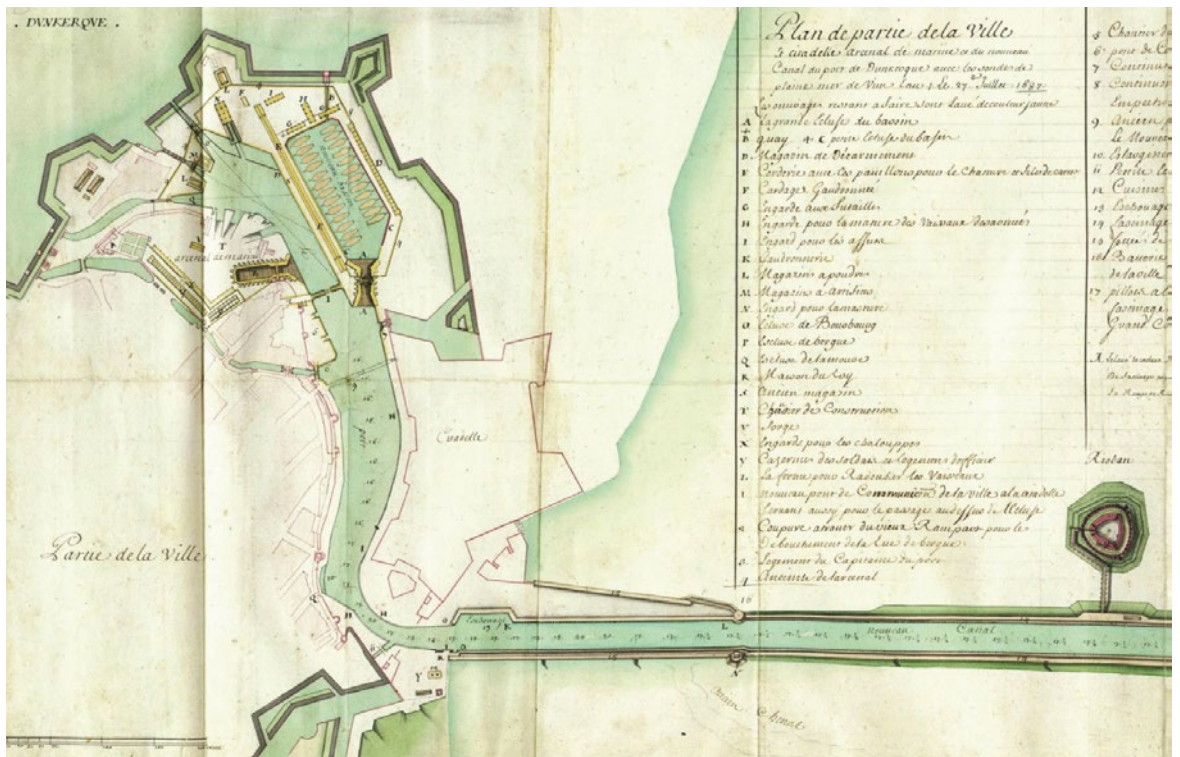
UNE OBLIGATION DE GESTION DE L'EAU

Le plan de la ville par J. de Deventer montre que les quelques habitations situées hors des murs longent une série de canaux orientés nord-sud qui déversent les eaux intérieures dans l'estuaire. La trace de deux de ces canaux a été retrouvée sur le site de l'école du Parc de la Marine : à l'est les voûtes du canal de Furnes et à l'ouest les fondations imposantes de l'écluse du canal des Moères. L'occupation de ce faubourg s'arrêtera brutalement au début de la seconde moitié du XVII^e s. suite au rachat de la ville par Louis XIV.

En effet, les architectes et ingénieurs royaux destinent Dunkerque à devenir l'un des arsenaux royaux de la façade maritime du Ponant (Mer du Nord/Manche/Atlantique).

Situé en bordure de l'estuaire, entre le rempart bourguignon et la nouvelle enceinte espagnole, le faubourg est une zone faiblement habitée, idéale pour y édifier l'arsenal ! Le projet entériné, les habitants encore présents seront expropriés et les bâtiments rasés jusqu'au sol.

1. Canal de Furnes, vue de l'arche et du système éclusier, © T. Marcy, Inrap
2. Les contreforts externes de l'écluse des Moères, © T. Marcy, Inrap
3. Plan du faubourg et des canaux *Plan de la ville et citadelle de Dunkerque suivant le nouveau projet. 1672 ?* SHD, Bibliothèque, fonds Nivard, ms144/349, numérisation SHD.



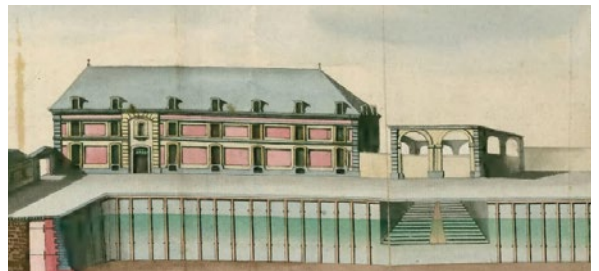
1

L'ARSENAL DE LOUIS XIV

1. Dunkerque - Plan de partie de la ville, 1686, BnF, Estampes et photographie, EST VA-59 (8)

2. Vue du Magasin général et un bassin du Roi, 1686, H.C. Diot, Description historique de Dunkerque, 1785, Archives municipales de Dunkerque [PH 5]

Construit à partir des années 1670, sous la houlette de Vauban, l'arsenal a connu une durée de vie assez courte, puisqu'il est désarmé après 1713, en application des traités d'Utrecht qui mettent un terme à la guerre de Succession d'Espagne.



2

L'arsenal est équipé d'un magasin général, de bureaux, de logements, de hangars, de lieux de stockage et d'une corderie. Il était interdit aux civils, dans une société de la fin du XVIII^e s. où la cohabitation entre civils et militaires est encore clairement la règle.

Au terme du passage dans un profond chenal aménagé, une écluse particulièrement sophistiquée permettait l'accès des bateaux de guerre au bassin des vaisseaux du roi.

Long de 292 m, large de 97 m et profond de plus de 6 m, le bassin permettait d'accueillir une cinquantaine de navires (57 par exemple en 1693), vaisseaux de second rang de 750 à 1100 tonneaux portant 50 à 64 canons.



1

LA GUERRE DE COURSE DEPUIS DUNKERQUE

Travaux de fortifications et travaux portuaires participent d'une même volonté de faire de Dunkerque, une des clefs de la stratégie militaire en Mer du Nord. Port secondaire, il n'en est pas moins idéalement placé à proximité des Pays-Bas et des îles Britanniques.

La guerre de course pratiquée depuis Dunkerque, déjà au XVI^e s., représente une activité lucrative dont l'État veut pouvoir tirer parti. Dotés de lettres de marque délivrés par la couronne, les corsaires dont le plus célèbre est Jean Bart, pouvaient en toute légalité attaquer les navires des puissances adverses

et saisir ces derniers comme leur contenu. Les investissements consentis pour adapter le port à ces nécessités sont très importants et seront réguliers bien qu'inégaux d'une année sur l'autre. La conjonction des

ambitions royales et des intérêts des armateurs privés trouve autour de la guerre de course un terrain favorable à l'entreprise, les moyens matériels et humains sont ceux de l'arsenal (armement dont navires), mais le financement est privé (notamment celui de la main-d'œuvre).



*Le Capitaine Jean Baert de Dunkerque
L'effroi des flottes ennemies sur l'océan
après l'attaque de l'ennemi sur l'océan*

2

1. Aquarelle d'Albert Seville, peintre officiel de marine (1874 - 1953) montrant l'entrée du port de Dunkerque

2. Le Capitaine Jean Baert de Dunkerque, gravure de Robert Bonnat (1652-1733)



1



2



3

UNE FENÊTRE D'OBSERVATION ARCHÉOLOGIQUE SUR L'ARSENAL

1. Le parc de l'arsenal de la marine.
Plan Royer, 1741 (détail), AMD
2Fi179

2. Vase de jardin en faïence
à décor chinois, seconde moitié
du XVII^e s., © V. Vincent, Inrap

3. Vue des bâtiments de
l'intendance de la Marine
et de l'écluse des Moères,
© Inrap

Les fouilles préventives menées en 2018 ont constitué de riches fenêtres d'observation sur le passé médiéval et moderne de la ville.

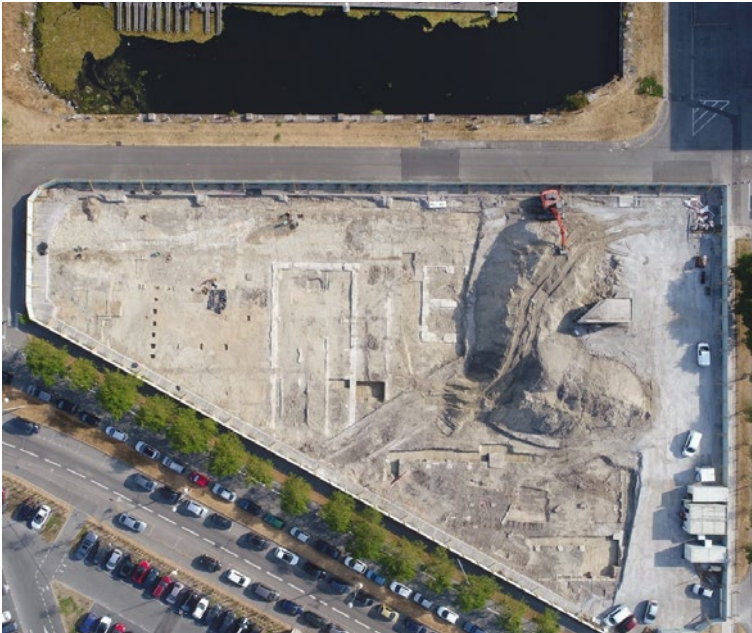
Sur le site de l'école du Parc de la Marine, des bâtiments de l'intendance de la Marine ont été découverts. Ils sont édifiés en un rang unique d'environ 7 m de large, le long du canal des Moères. Le rôle de ces bâtiments évolue au cours de l'existence de l'arsenal. Au départ conçu comme zone artisanale (forges, boulangerie...) et de stockage (remise pour matériaux mais également écuries...), les bâtiments ont finalement été utilisés comme logements pour le personnel administratif de l'arsenal.

Une parcelle de 7000 m² fouillée au sud-ouest du Bassin de la Marine, quai de Leith, a permis d'examiner les aménagements directement liés à l'armement des navires de guerre. Cette parcelle correspond à l'emplacement du magasin général et du hangar de la mâturation.

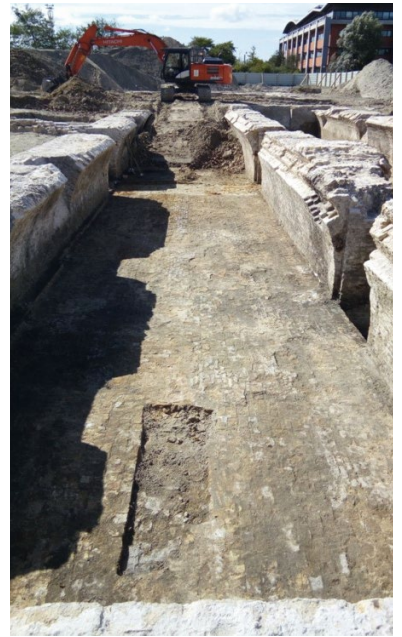
La fouille a d'abord permis d'observer l'importance des terrassements préparatoires au nivellement et à la mise à sec de cette zone humide. L'analyse stratigraphique montre un apport d'un remblai de plus de 3,50 m d'épaisseur, rendu possible par le recours à une armée de « remueurs de terre » selon le terme consacré par Vauban, soldats ou paysans enrôlés par milliers.



1



2



3



4

Puis vient la construction du bâtiment des mâts et du magasin général dont on a retrouvé les fondations remarquablement conservées.

Le bâtiment des mâts, orienté nord-sud, dans l'axe du bassin, est une construction de briques jaunes dont les fondations, posées sur des lambourdes de bois, étaient encore conservées sur plus de 3 mètres de hauteur. Edifice à nef simple, il a été dégagé sur une trentaine de mètres de long pour une douzaine de mètres de large.

Le magasin général est, quant à lui, un grand bâtiment doté d'une partie de plain-pied (à l'est) et d'une partie sur cave. Formée de deux nefs parallèles de 35 m de long pour 11 m de large, la cave était encore conservée

sur une hauteur de 2,60 m jusqu'au départ des voûtes. Cellier annexe, sols de briques, escalier extérieur, soupiraux font partie des éléments fouillés permettant la lecture archéologique.

Une adduction d'eau maçonnée et un dépotoir, riche en fragments de verre, de céramique, de faune, de pipes en terre cuite mais aussi de cuirs ont été mis en évidence. L'ensemble de ces éléments datés de la fin du XVII^e s. et du début du XVIII^e s. est le reflet des manières de table et des consommations en viande, en tabac, des personnes ayant fréquenté l'arsenal pendant sa courte durée d'existence. Ils éclairent la richesse des échanges commerciaux de la Flandre maritime.

1. Vue de détail des bâtiments du magasin général © Inrap

2. Vue générale du site du Quai de Leith en cours de décapage - 2018, © Inrap

3. et 4. Vues de l'escalier et des caves du magasin général, © S. Hurard, Inrap



1



2



3

DES NIVEAUX CONTEMPORAINS POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU TISSU URBAIN

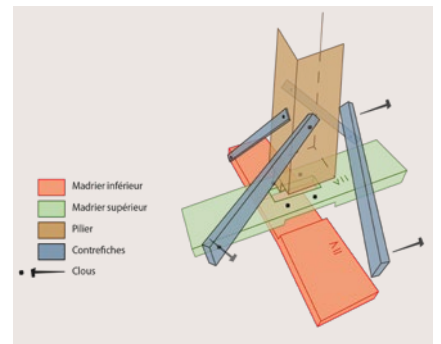
1. Plan de la fouille menée sur le Quai de Leith en 2018, © M.Canonne, S. Hurard, Inrap

2. et 3. Poteaux de bois de pin, © Inrap

4. Schéma de principe des montages en bois des poteaux, © Blandine Lecomte-Schmitt, Inrap

L'analyse des données d'archives montre que le magasin général construit entre 1694 et 1700, échappe au désarmement des années 1713-1714. Le bâtiment du magasin général va donc déterminer jusqu'à la fin du XIX^e s., les orientations de tous les autres éléments bâtis formant cours et arrière-cours. Il sera finalement détruit en 1896.

Le bâtiment des mâts, quant à lui, n'a jamais été terminé. Il n'a été couvert que tardivement d'une toiture légère pour



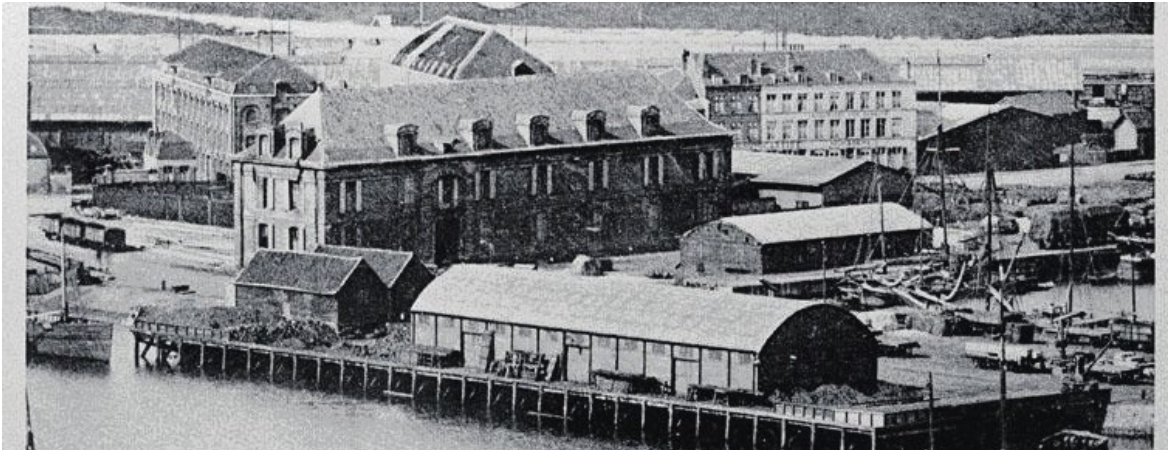
4

servir d'espace de stockage secondaire. En 1780, un hangar est édifié en symétrie du magasin général et s'appuie sur le bâtiment des mâts. Il était construit sur poteaux de bois de pin, dont les bases clouées, chevillées et enduites au bitume pour résister aux insectes et à l'humidité, étaient encore conservées.

Des structures servant à l'arrimage de grues de déchargement pourraient dater du début du XIX^e s.



1



2

Dédiée à des usages militaires, puis civils, la parcelle est cédée aux chemins de fer du Nord dans le courant du XIX^e s. La construction de la gare de Dunkerque à la fin des années 1840 change définitivement la destination de la parcelle qui, équipée de petites voies ferrées, va basculer vers les activités commerciales et industrielles du port.

L'archéologie montre ici que la ville de Dunkerque conserve encore dans son sous-sol un riche patrimoine archéologique. Cet héritage n'a pas été annihilé par les bombardements, même si l'histoire de la Seconde Guerre mondiale masque aujourd'hui une autre histoire tout aussi riche.

1. Vue du bassin de la Marine et du chantier archéologique du Quai de Leith en cours de fouille - 2018, © Inrap

2. Vue des bâtiments de la gare autour du magasin général, fin du XIX^e s., © photographie, collection privée



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture,
en application du livre V
du Code du Patrimoine,

a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il assure également la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Services Régionaux de l'Archéologie au sein des Directions Régionales des Affaires Culturelles, services déconcentrés du Ministère de la Culture placés sous l'autorité du préfet de Région.



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

L'Inrap est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire. Il réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'étude scientifique des données relevées sur le terrain ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.



ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

Publication de la Drac
Hauts-de-France - Service
régional de l'archéologie.

Site d'Amiens

5, rue Henri Daussy
80000 Amiens
Tél. : 03 22 97 33 45

Site de Lille

Hôtel Scrive
1-3, rue du Lombard
CS 8016
59041 Lille cedex
Tél. : 03 20 06 87 58

[www.culture.gouv.fr/regions/
Drac-Hauts-de-France](http://www.culture.gouv.fr/regions/Drac-Hauts-de-France)
<https://nordoc.hypotheses.org>

Textes :

Séverine Hurard (Inrap)
Thierry Marcy (Inrap)
Philippe Hannois (Sra)
Yves Roumegoux (Sra)
en collaboration avec Karine
Delfolie (Sra) et Mathieu Lançon
(Inrap)

Couverture :

Vue panoramique des fouilles
de l'École du Parc de la Marine,
au premier plan, et du Quai de Leith
en arrière plan. 2018 - © Inrap

Coordination de la collection :

Mickaël Courtillet
et Karine Delfolie
(Drac Hauts-de-France).

Suivi éditorial :

Karine Delfolie
(Drac Hauts-de-France).

Réalisation :

Agence Linéal : 03 20 41 40 76

ISSN : 2553-4521
Dépôt légal 2020.

Diffusé gratuitement par le Sra
sur demande écrite dans la
limite des stocks disponibles.
Ne peut être vendu.

